



M. le Président de l'Assemblée nationale,

L'Assemblée nationale, a voté, le 22 décembre, la loi sur les génocides. Cette loi concernait le soi-disant génocide arménien. Si cette loi s'appliquait à tous les génocides, alors nous pourrions parler ouvertement de tous les génocides. Car, dans le passé, tous les pays européens ont eu des colonies et ont eu recours aux actes de génocides en éliminant les populations locales, leurs langues et cultures et en imposant les leurs. C'est un Etat de droit et une justice impartiale qui devraient punir ces pays.

Quant aux Arméniens, ils prétendent avoir subi un génocide commis par les Turcs ottomans. Ils parlent de la mort d'un million et demi d'Arméniens... !! Les questions suivantes devraient être posées : quel était leur population à l'époque pour qu'il y ait un million et demi d'arméniens tués? Les Arméniens et vos médias disent qu'ils ont été obligés de quitter l'Empire ottoman. Où se sont-ils installés ?

Effectivement, la majorité de ces Arméniens ont été installés par l'Empire russe sur les territoires azerbaïdjanais: les provinces d'Erévan, de Zengazur, de Göytcha et de Karabakh. A l'aide des Russes, les Arméniens ont chassé la population azerbaïdjanaise et ont jeté les bases de l' « Arménie ». Depuis leur arrivé, les Arméniens ont fait souffrir les Azerbaïdjanais. Un an après leur installation, ces Arméniens que vous défendez ont massacré 40.000 azerbaïdjanais dans les villes de l'Azerbaïdjan du Nord (République azerbaïdjanaise) et en Azerbaïdjan du Sud (en Iran).

Dans le nord (République azerbaïdjanaise), ce génocide a été perpétré dans les régions d'Erévan, de Karabakh, de Bakou, de Chamakhi, de Gandja et autres. *

Dans le Sud (Azerbaïdjan iranien) : dans les villes d'Ourmiyya, de Khoy, de Maki et de Salmas. Le consul de France et le nonce du Vatican en étaient témoins. **

En une nuit, plus de dix milles personnes ont été tuées chez elles. Les Arméniens ne se sont pas contentés de ce crime historique et ont commencé, à l'aide des russes, à occuper la région de Karabakh. Le 26 février 1992, les Arméniens ont massacré, en une nuit, toute la population de la ville de Khodjali. Un nouveau génocide a été réalisé sous les yeux du monde entier. En hiver, ils ont chassé 300.000 habitants de la région de Zengazur.

Les Arméniens ne veulent pas rendre les territoires azerbaïdjanais qu'ils occupent (20 %). Nous tenons à souligner qu'avant leur installation en Azerbaïdjan, le nombre total des Arméniens vivant dans le Caucase était de 28.000 et ils vivaient de façon disséminée.

Les Arméniens doivent répondre à ces faits historiques. Même si vous refusez de les prendre en compte, le moment venu, le peuple azerbaïdjanais et son futur état uni et indépendant sauront rappeler ces faits historiques.

ACA – Association Culturelle Azerbaïdjanais
Strasbourg - France

Association Culturelle Azerbaïdjanaise آذربایجان کولتور جمعیتی
F-67000 Strasbourg - France
info@azertabriz.org www.azertabriz.org
Tél:+33 952.64.28.74 Fax:+33 388.62.97.90



- 2 -

Annexes :

- * : Histoire du Daglig (Haut) Garabagh à la lumière de Document Historique -1988
(3 volumes – en français)
- ** : Mosalmanlarin Soygrimi Arazin O Tay Bu Tayinda – 2005 (en persan/farsi)
(Génocide des Musulmans de part et d'autre de l'Aras /Azerbaïdjan)

آذربایجان کولتور جمعیتی
استراسبورگ – فرانسه

Association Culturelle Azerbaïdjanaise
Strasbourg - France
22.Déc.2011

Dr. A. Mehrabani

Copie à Monsieur le Président de la République Française
Copie à Monsieur le Président du Sénat de la République Française
Copie à Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle de la République Française